

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

DISCOURS SUR LE BUDGET

**Rapport présenté aux
Conseillers municipaux
Citoyens et citoyennes de Saint-Ubalde**

par

**Pierre Saint-Germain
Maire**

Saint-Ubalde, le 23 novembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1	COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2014 2
1.1	Rapport des vérificateurs..... 2
1.2	État consolidé de la situation financière et de la dette à long terme..... 4
1.3	État des activités financières de fonctionnement consolidées..... 5
2	INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2015) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS..... 6
2.1	Hôtel de ville – Administration 6
2.2	Sécurité publique..... 7
2.3	Voirie 7
2.4	Aqueduc et égouts..... 8
2.5	Logement social 8
2.6	Loisirs 8
2.7	Urbanisme 9
2.8	Environnement 10
2.9	Administration générale..... 10
3	ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2016..... 12
3.1	Restructuration de notre fonction publique 12
3.2	Infrastructures routières..... 12
3.3	Aqueduc 13
3.4	Politique familiale et des aînés 13
3.5	Travaux dans nos bâtiments 14
3.6	Traitement des boues des fosses septiques 14
3.7	Station d'épuration des égouts 15
3.8	L'église 15
	CONCLUSION..... 16



**Rapport sur la situation financière de la Municipalité de
Saint-Ubalde présenté par le maire, monsieur Pierre
Saint-Germain, au cours de la séance du conseil tenue
le 23 novembre 2015 à 19 h 00.**

Mesdames,
Messieurs,

C'est pour moi un devoir intéressant en tant que maire de la Municipalité de Saint-Ubalde de vous présenter à cette période de l'année le rapport sur la situation financière de la municipalité en conformité avec l'article 955 du code municipal, soit :

- 1- Du compte rendu des états financiers 2014 préparés par les vérificateurs Bédard & Guilbault, c.a.
- 2- Des indications préliminaires concernant l'année financière 2015 et les principales réalisations.
- 3- Des orientations générales du budget 2016.

1 COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2014

1.1 Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement

reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de

trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Bédard, Guilbault inc.
Comptables agréés
CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique n° A129685

Saint-Marc-des-Carières, le 18 mars 2015

1.2 État consolidé de la situation financière et de la dette à long terme

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014 est de 11 796 362 \$ composé :

- ❖ actifs financiers (encaisse, placements, débiteurs, etc.) : 1 730 372 \$
- ❖ actifs non financiers (immobilisations, stocks, autres actifs, etc.) : 12 201 692 \$
- ❖ passifs (crédoiteurs et charges à payer, dette à long terme, etc.) : 2 135 702 \$

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2014 s'élevait à 1 402 081 \$ et elle est répartie comme suit :

- ❖ 394 335 \$ en règlement de secteur pour une partie de la municipalité
- ❖ 734 695 \$ pour l'ensemble de la municipalité
- ❖ 273 051 \$ Gouvernement

1.3 État des activités financières de fonctionnement consolidées

Les revenus pour l'exercice 2014 incluant les transferts se sont élevés à 3 216 132 \$. Les charges (dépenses) se sont élevées à 2 687 913 \$ pour un excédent de l'exercice dans les activités de fonctionnement de 528 219 \$ avant les affectations et autres éléments comptables à considérer.

En tenant compte des revenus d'investissement, de l'amortissement, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, nous terminons l'exercice **avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 104 010 \$.**

Au 31 décembre 2014 pour Saint-Ubalde, l'excédent de fonctionnement et réserves s'élevait à 488 426 \$ composés comme suit : excédent de fonctionnement non affecté 472 926 \$, fonds de roulement 15 500 \$.

Note : Je tiens à préciser la complexité que nous éprouvons dans la présentation de l'information financière résultant des nombreuses réformes et exigences du gouvernement au niveau de la comptabilité municipale depuis le début de l'année 2000, dont entre autres des états financiers consolidés qui incluent notre quote-part de la dette des organismes régionaux tels que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, etc., passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, nouvelles normes quant à la présentation des informations financières, etc. Afin de vous donner les informations concernant uniquement la municipalité, nous devons extraire des informations des états financiers consolidés, ce qui n'est pas une mince tâche. Ainsi, nous nous efforçons de vous présenter cette information de plus en plus complexe de manière à ce qu'elle vous soit plus compréhensible.

2 INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2015) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Je vous présente dans ce rapport les principaux faits saillants et dépenses en immobilisation survenus durant l'année. Jusqu'à date et tout au long du présent exercice financier, nous n'avons pas eu de surprises majeures au niveau des dépenses et nos prévisions pour la majorité des postes budgétaires se sont avérées assez justes. Il en résulte que nous devrions terminer le présent exercice financier avec un surplus si la tendance se maintient et qu'aucun imprévu majeur ne survient d'ici la fin de la présente année financière.

Voici, en résumé, les principales dépenses survenues en cours d'exercice dans les différents départements et/ou services municipaux :

2.1 Hôtel de ville – Administration

11 292 \$ – Modification système de chauffage Hôtel de ville

1 050 \$ – Nouveau logo de la municipalité

1 200 \$ – Nouvelles enseignes (Bienvenue et Au Revoir)

1 989 \$ – Ameublement de bureau

4 834 \$ – Aide financière pour le transport scolaire pour la partie année scolaire 2015 uniquement. Un montant similaire sera versé au printemps 2016 pour la deuxième partie du calendrier scolaire 2015-2016 selon le nombre d'élèves ayant bénéficié de ce service

800 \$ – Achat de gouttières

15 577 \$ – Location photocopieur contrat 5 ans

2 330 \$ – Achat de portiques avec porte fixe pour la saison hivernale

2.2 Sécurité publique

169 492 \$ – Coût pour les services de la Sûreté du Québec sur le territoire de Saint-Ubalde

37 000 \$ – 4^e remboursement d'une série de 5 au fonds de roulement pour le prêt sans intérêt de 185 000 \$ pour l'achat du camion autopompe 2011 solde à rembourser 37 000 \$ au 31 décembre 2015

2.3 Voirie

65 571 \$ – Dépenses d'entretien divers chemins et rangs

18 723 \$ – Achat, transport et épandage d'abat-poussière sur différents chemins municipaux

125 012 \$ – Travaux de rechargement sur le rang Saint-Georges

22 233 \$ – Aide financière versée pour l'entretien des chemins privés dans le secteur des lacs

5 000 \$ – Location tracteur Kubota

15 140 \$ – Travaux de pavage rue St-Denis

5 550 \$ – Travaux de pavage ponceau rang Saint-Paul

74 250 \$ – Travaux de pavage sur le chemin du Lac Blanc (3 KM). Ces travaux seront subventionnés jusqu'à la hauteur de 70 000 \$ à même le budget discrétionnaire du Ministre Poéti et le remboursement sera échelonné sur trois années budgétaires et répartis comme suit :

2015-2016 = 28 000 \$

2016-2017 = 28 000 \$

2017-2018 = 14 000 \$

5 400 \$ – Travaux de pavage réparations rang Saint-Paul Sud et rang Saint-Denis

504 924 \$ – Travaux de réfection et pavage du chemin du Lac Blanc (rang Saint-Paul Nord), pour lesquels la municipalité recevra **une subvention maximale de 266 719 \$**. Cette aide financière est versée dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local

1 092 \$ – Achat d'une tente pour l'usage de la voirie

2.4 Aqueduc et égouts

- 6 200 \$** – Mandat à Stantec pour la réalisation d'un avis technique préliminaire sur la capacité des étangs aérés afin de vérifier la faisabilité de raccorder d'autres résidences et commerces
- 30 493 \$** – Mise à niveau station de pompage # 4
- 4 812 \$** – Travaux station de pompage # 2
- 15 140 \$** – Entretien du réseau, réparation de fuites sur le réseau, etc.
- 189 435 \$** – Services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réalisation d'infrastructures d'aqueduc

2.5 Logement social

- 7 912 \$** – Participation au déficit de l'OMH de Saint-Ubalde
- 2 543 \$** – Programme de supplément au loyer pour certains locataires de la Villa du Clocher

2.6 Loisirs

- 11 785 \$** – Location de la zamboni pour la période d'octobre 2015 à mars 2016
- 103 630 \$** – Travaux de pavage rue et stationnement de l'école et du centre des loisirs. Le coût de ces travaux a été partagé à ± 50 % entre la municipalité et la Commission scolaire de Portneuf. De plus, une subvention au montant de 20 000 \$ a été accordée à la municipalité pour sa portion des travaux par le député de Portneuf, M. Michel Matte, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
- 3 495 \$** – Achat d'un logiciel au service des loisirs
- 3 500 \$** – Achat de gouttières
- 43 690 \$** – Cuisine communautaire à l'aréna. La municipalité recevra une subvention de 24 000 \$ du Club Récréation Jeunesse qui prend à sa charge le nouveau mobilier. À noter que le CRJ a reçu une subvention du CLD de Portneuf au montant de 17 958 \$ pour ce projet.

Nous avons reçu au cours de l'année 2015, les subventions et/ou dons suivants pour les loisirs :

Programme Loisirs-Été 2015

Programme Placement Carrière été municipalité subvention 1 268.00 \$

Programme Placement Carrière été CRJ St-Ubalde subvention 3 396.00 \$

Fête Nationale 1 500.00 \$

Autres faits marquants en Loisirs :

- ❖ Saint-Ubalde en Fête et les courses;
- ❖ La Fête Nationale;
- ❖ Soirée d'Halloween;
- ❖ La Fête des Lutins;
- ❖ Activités au Parc en ciel et au Presbytère;
- ❖ Tournois provinciaux de hockey mineur;
- ❖ Tournoi de balle et de volleyball;
- ❖ Continuité de la forêt nourricière entre le Parc en ciel et le cimetière;
- ❖ Cuisine communautaire;
- ❖ Stationnement école aréna;
- ❖ Père Noël.

2.7 Urbanisme

Au cours de l'année 2015, nous avons émis 4 permis de construction résidentiels pour une valeur déclarée de 370 000 \$; le nombre total des autres permis généraux et certificats émis jusqu'à présent est de 114 pour une valeur déclarée de travaux de 1 747 295 \$.

10 permis pour des installations septiques ont été délivrés sur le territoire durant l'année 2015.

2.8 Environnement

22 100 \$ – Location du camion pour la vidange des fosses septiques

6 900 \$ – Travaux réfection Lac Ste-Anne

3 899 \$ – Entretien paysager : contrat 2015

1 500 \$ – Contribution végétalisation des berges du Lac Blanc

6 591 \$ – Gestion des Moloks installés à l'entrée du chemin du Lac Perreault

2 090 \$ – Contributions versées aux différentes associations de lacs pour le financement des analyses de la qualité de l'eau des plans d'eau où ils sont riverains

2 324 \$ – Dépenses d'entretien du site de la route des fleurs sur le terrain de la municipalité, de la Fabrique et dans le village

2.9 Administration générale

En vertu de la loi, je dois inclure dans mon rapport la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Le maire reçoit une rémunération annuelle de 36 000.00 \$ et une allocation de dépenses de 18 000.00 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 3 979.80 \$ et une allocation de dépenses de 1 990.08 \$.

Je dois également inclure, en vertu de l'article 955 du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière soit :

13 avril 2015

Entreprises St-Ubaldo inc.

158 665.50 \$ (taxes incluses)

Fourniture et transport de MG-20 de type granitique rang Saint-Paul Nord (chemin du Lac Blanc)

11 mai 2015	Mutuelle des Municipalités du Québec	38 010.00 \$ (taxes incluses)
	Contrat d'assurances générales et de responsabilité civile pour la période du 1 ^{er} juin 2015 au 1 ^{er} juin 2016	
<hr/>		
29 juin 2015	Asphalte St-Ubalde	74 249.57 \$ (taxes incluses)
	Travaux d'asphaltage sur le chemin du Lac Blanc (longueur environ 3 KM)	
<hr/>		
29 juin 2015	Entreprises St-Ubalde inc.	424 947.60 \$ (taxes incluses) pour 3 ans
	Fourniture et transport de MG-20 de type granitique années 2015-2016-2017	
<hr/>		
17 août 2015	Pagé construction, Division Sintra	336 562.00 \$ (taxes incluses)
	Travaux de pavage sur le chemin du Lac Blanc (rang Saint-Paul Nord)	
<hr/>		
13 octobre 2015	Stantec	217 802.89 \$ (taxes incluses)
	Services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réalisation d'infrastructures d'aqueduc.	
<hr/>		

3 ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2016

3.1 Restructuration de notre fonction publique

M. Deraspe et M^{me} Frenette étant maintenant partie à la retraite, le nouveau personnel à l'administration assure la continuité au bureau municipal. Le bureau a entrepris l'archivage de tous nouveaux documents et dans l'année qui vient, une grande partie des anciens documents le seront aussi.

3.2 Infrastructures routières

En 2016, si la municipalité est admissible au programme PerLE et si, comme prévu, la route du Lac Blanc est toujours considérée dans ce programme comme prioritaire, la municipalité pourra être subventionné à plus de 50 % pour la suite de sa réfection. Donc, si tel est le cas, la municipalité priorisera la réfection des surfaces bitumineuses autour du Lac Blanc. Il faudra aussi prioriser la réfection des surfaces bitumineuses des côtes dans les rangs (Saint-Paul Sud, Saint-Denis et Saint-Alphonse) avant que les surfaces actuelles ne soient trop endommagées.

Bien entendu, à ces travaux s'ajoutent ceux des réfections annuelles pour maintenir l'ensemble du réseau des 72 kilomètres dans un état acceptable.

3.3 Aqueduc

La municipalité a procédé à l'octroi du contrat pour les plans et devis de la nouvelle station de pompage et de la nouvelle réserve d'eau potable à la firme d'ingénierie Stantec. L'évaluation sommaire des coûts du projet est de 2 967 414 \$. Pour ces travaux de mise aux normes, nous sommes assurés d'une subvention du gouvernement provincial de 50 % des coûts admissibles. L'ensemble des coûts sera mieux connu suite aux appels d'offres qui seront faits à partir des plans et devis présentement en préparation. L'appel d'offres public pour la construction devrait se faire en 2016. Une partie de la taxe fédérale d'accise pourrait être également utilisée à cette fin¹.

3.4 Politique familiale et des aînés

Le conseil, de pair avec le comité de la politique familiale, travaille pour mettre en place la garderie coopérative dès l'automne 2016. Celle-ci devrait prendre place au 2^e étage du centre des loisirs dans la grande salle. La municipalité a appliqué sur un programme de subvention PIQM-RECIM sous volet 5.1 « Projet d'infrastructure à vocation municipale et communautaire ».

Le projet consiste à construire un nouveau portique d'entrée qui permettra un accès direct à la salle du 2^e étage ainsi que l'installation d'un monte-charge. L'évaluation sommaire du projet est de 221 307 \$. La municipalité a réservé dans le programme de taxe d'accise un montant de 77 543 \$ et espère recevoir du programme PIQM un montant de ± 60 % du coût du projet. La municipalité compléterait le montage financier à même le fonds d'immobilisation prévu au budget 2016.

¹ La taxe fédérale d'accise représente un montant de 744 534 \$ couvrant la période 2014-2018. De ce montant, 80 % doit être utilisé en respectant l'ordre de priorité établi dans le programme (Infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie locale) et l'autre 20 % est accordé à la municipalité afin de réaliser les travaux admissibles de son choix.

3.5 Travaux dans nos bâtiments

En 2016, nous prévoyons compléter les aménagements extérieurs au garage municipal et effectuer certains travaux d'entretien à l'hôtel de ville et au centre des loisirs.

3.6 Traitement des boues des fosses septiques

Cette année, nous n'avons pas relancé d'appel d'offres pour la vidange des fosses septiques. Les Entreprises St-Ubald inc., en novembre 2014, nous avait fait part de leur intention de se retirer de cette opération à la fin du contrat et ainsi se départir de leur camion-citerne (JUGLER).

Considérant ce retrait de notre contracteur, nous avons vu l'opportunité de faire le point sur ce service. Nous avons donc approché l'entreprise pour négocier un contrat de location du camion pour la saison 2015. L'entente complétée, nous avons-nous-mêmes procédé à la vidange des 325 fosses septiques enregistrées pour 2015.

Nos objectifs étaient :

- ❖ de faire le point sur le coût de l'opération;
- ❖ d'évaluer le niveau de boues présent en moyenne dans les fosses à vider;
- ❖ de mesurer le total des boues à traiter afin de mieux évaluer nos besoins pour notre nouveau système de traitement des boues aux étangs aérés de filtration des eaux usées.

À la suite des résultats obtenus, le conseil aura à déterminer, si en 2016, il prendra à sa charge entière le service de vidange de fosses septiques avec l'achat du camion-citerne des Entreprises St-Ubald inc. en implantant son propre système de traitement des boues aux étangs aérés de

filtration des eaux usées de Saint-Ubalde plutôt que d'utiliser les installations de Cultures Dolbec. Une partie de la taxe fédérale d'accise pourrait être également utilisée à cette fin.

3.7 Station d'épuration des égouts

Nous devons continuer la mise à niveau des stations de pompage. Les stations 2 et 4 ayant été remises partiellement à neuf cette année, nous nous concentrerons l'an prochain sur les stations 1 et 3. Un budget de 20 000 \$ sera donc réservé pour ce projet et une partie de la taxe fédérale d'accise pourrait être également utilisée à cette fin.

3.8 L'église

À la suite de discussions avec la Fabrique de Saint-Ubalde et le diocèse de Québec, nous sommes amenés à envisager l'éventualité d'un transfert de propriété de l'église qui pourrait se faire entre 2018 et 2020.

Le conseil devrait donc définir quel montant il mettra en réserve dans les quatre prochains budgets. Ces montants serviront soit pour aménager la future salle paroissiale dans l'église ou reconstruire la salle paroissiale actuelle advenant l'échec des négociations avec le diocèse de Québec concernant le transfert de propriété de l'église.

CONCLUSION

En terminant, je vous rappelle que le conseil régulier est toujours le 2^e lundi du mois et que votre présence est toujours appréciée. Nous demeurons attentifs aux besoins de nos contribuables et pour cela vous pouvez nous contacter à l'hôtel de ville au 418 277-2124 en tout temps du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez également consulter notre site internet (www.saintubalde.com) qui est mis à jour régulièrement et qui contient de nombreux renseignements qui vous seront utiles.



Pierre Saint-Germain
Maire